

NOTE DE CONJONCTURE de l'Économie Sociale et Solidaire LES HAUTES-ALPES

ÉDITORIAL

L'ESS résiste, mais jusqu'à quand ?

Situation à fin 2025

En apparence, les chiffres rassurent. L'ESS des Hautes-Alpes termine 2025 avec un emploi positif (+0,8 %) et n'a connu qu'un seul repli sur cinq ans. Signe de robustesse structurelle ? Oui. Mais aussi d'une fragilité qui s'installe discrètement.

Car derrière la stabilité de l'emploi, les signaux d'alerte s'accumulent. Le nombre d'établissements employeurs recule très nettement (-2,8 %) en 2025 (la deuxième contraction en cinq ans). Les associations, colonne vertébrale du secteur, perdent à la fois des structures et des emplois, sous l'effet d'une crise de financement documentée : coupes budgétaires sur les chantiers d'insertion, raréfaction des subventions, tensions de trésorerie. Dans un territoire rural déjà sous-doté, chaque fermeture d'association prive des habitants d'un service essentiel.

L'ESS dans le 05



6 923
salarié.es



643
entreprises employeuses



163 Md d'€
de salaires bruts



19%
de l'emploi privé

Source : Observatoire régional ESS - CRESS SUD PACA, d'après Insee Fiores 20211

Si l'emploi ESS se maintient globalement, c'est grâce aux coopératives, mutuelles et fondations, qui compensent l'érosion associative. Mais cette concentration de la croissance sur un nombre restreint d'acteurs est une source de vulnérabilité : la fragilisation d'un seul grand employeur suffirait à inverser la tendance.

Plus inquiétant encore : l'avantage salarial historique de l'ESS s'efface en 2025. Avec +0,1 %, les salaires passent pour la première fois sous l'inflation. Après quatre années consécutives de gains réels, ce décrochage interroge sur la capacité du secteur à attirer et fidéliser ses talents dans un contexte de pression budgétaire durable.

L'ESS des Hautes-Alpes ne s'effondre pas. Mais ses bases tremblent.

L'ESS à fin 2025

- **+0,8 %** Emplois
- **-2,8 %** Etablissements



Source : Observatoire régional ESS - CRESS SUD PACA, d'après Acoss-Iussaf 4724-2725



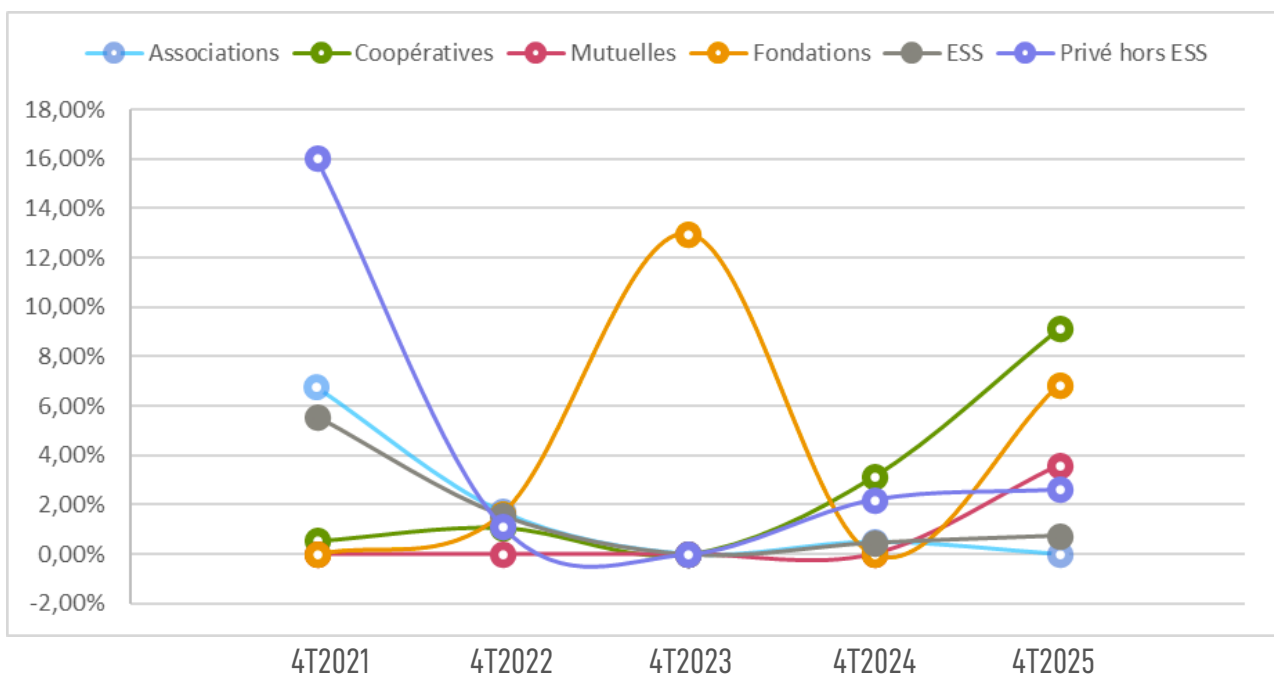
- **-0,03 %** Emplois
- **-0,6 %** Etablissements



- **-0,5 %** Emplois
- **-0,2 %** Etablissements

L'emploi ESS tient le cap, jusqu'à quand ?

Évolution de l'emploi dans l'ESS :



La période 2020–2025 dans les Hautes-Alpes révèle deux trajectoires distinctes, mais qui partagent un même rythme conjoncturel.

Le rebond de 2021 : Le secteur privé hors ESS enregistre une hausse spectaculaire de +16,03 %, traduisant un puissant effet de rattrapage post-Covid dans un département dont l'économie touristique et saisonnière avait été fortement affectée. L'ESS, de son côté, progresse de +5,58 % — un résultat solide, mais qui reflète davantage une dynamique structurelle que conjoncturelle : ses emplois, moins exposés aux cycles saisonniers,

avaient aussi moins chuté pendant la crise.

À partir de 2022, les deux secteurs convergent. Leurs taux de croissance se rapprochent nettement : +1,58 % pour l'ESS contre +1,14 % pour le secteur privé hors ESS. Cette convergence se confirme en 2023, année de légère contraction commune (−0,87 % et −0,74 % respectivement), signalant un ralentissement conjoncturel partagé — probablement lié à la pression inflationniste, au renchérissement du crédit et à la contraction du pouvoir d'achat.

EMPLOI

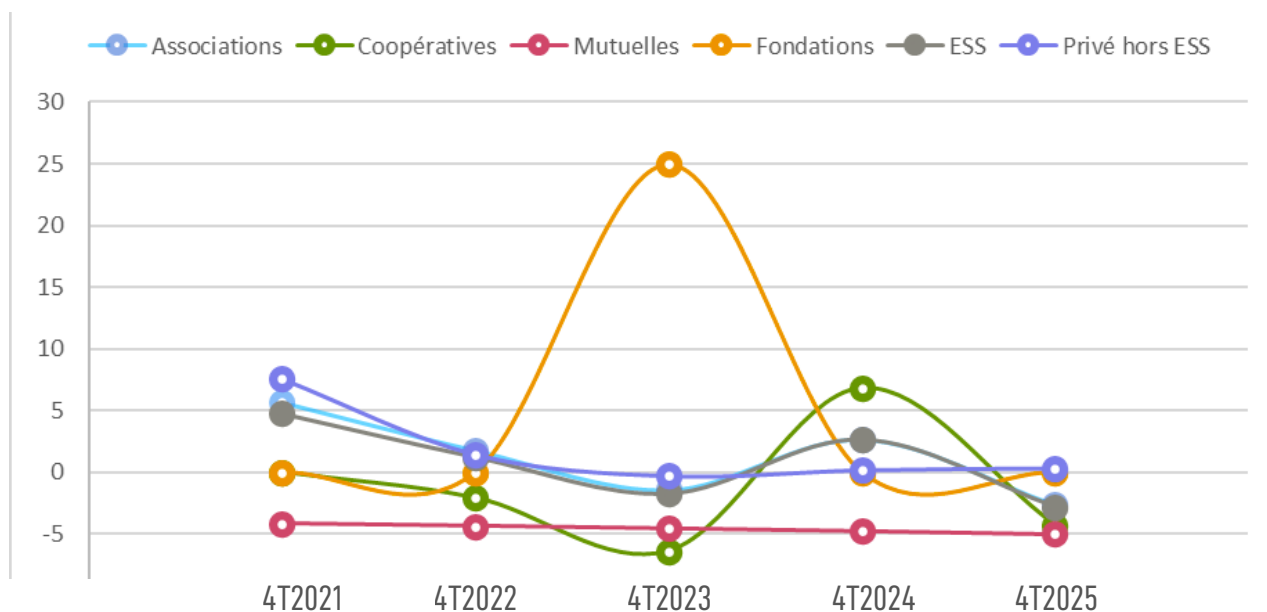
Sur la fin de période (2024–2025), les dynamiques se différencient à nouveau. Le secteur privé hors ESS reprend une croissance plus soutenue (+2,21 % puis +2,63 %), quand l'ESS se stabilise à un niveau modeste mais positif (+0,47 % et +0,76 %). L'emploi ESS ne recule pas, mais elle peine à accélérer. Sur cinq ans, l'ESS affiche une progression cumulée positive et n'a connu qu'un seul repli (2023). C'est un signe de robustesse, mais aussi d'une certaine inertie : elle capte moins les phases d'expansion que le secteur privé hors ESS.

La dynamique ESS en 2025 reste positive mais fragile. Le maintien d'une croissance légèrement positive (+0,76 %) dans un contexte de pression budgétaire sur les financeurs publics mérite attention : une stabilisation prolongée pourrait masquer des tensions internes sur certains segments (notamment associatif).

ÉTABLISSEMENTS

L'ESS sous pression : les employeurs reculent pour la 2ème fois en 5 ans

Évolutions des établissements ESS :



Un signal à ne pas sous-estimer

Sur la période 2020-2025, l'ESS dans les Hautes-Alpes affiche une trajectoire en dents de scie, contrastant avec la dynamique plus stable et légèrement positive du secteur privé hors ESS.

Seules les Mutuelles (-2,82 %) et, dans une moindre mesure, les Coopératives (-0,15 %) font exception.

L'année 2021 constitue un moment de fort rebond pour les deux secteurs : l'ESS enregistre une hausse notable de +4,80 % du nombre d'établissements employeurs, tandis que le secteur privé hors ESS progresse encore plus vigoureusement à +7,57 %, témoignant d'un rattrapage post-Covid global.

À partir de 2022, les trajectoires divergent sensiblement : l'ESS ralentit fortement (+1,26 %) puis recule en 2023 (-1,72 %), avant un rebond en 2024 (+2,70 %). En 2025, l'ESS connaît un net repli (-2,78 %), tandis que le secteur privé hors ESS reste en légère croissance (+0,37 %), confirmant une divergence de dynamiques en fin de période.

En 2025, les associations employeuses des Hautes-Alpes enregistrent un recul de -2,61 % de leurs établissements, une contraction qui reflète une crise de financement documentée et sans précédent :

entre coupes budgétaires sur les chantiers d'insertion, raréfaction des subventions publiques et tensions de trésorerie aiguës signalées, certaines structures ont dû fermer ou procéder à des licenciements économiques, fragilisant des services essentiels à la vie locale dans un territoire rural déjà sous-doté.

Les Mutuelles constituent également un cas préoccupant : elles enregistrent une baisse continue et régulière sur les cinq années, atteignant -5,0 % en 2025 — un recul structurel qui dépasse la simple fluctuation conjoncturelle.

Dans un département à dominante rurale et touristique comme les Hautes-Alpes, l'ESS opère dans un environnement contraint par la saisonnalité économique et la faible densité de population, ce qui peut amplifier les effets de moindres variations absolues (ex des fondations).

En 2025, l'ESS des Hautes-Alpes clôturera une période contrastée sur une note préoccupante : avec un recul de -2,78 % du nombre d'établissements employeurs, le secteur accuse le coup d'une crise qui pourrait devenir structurelle.

Les Fondations, Coopératives, Associations et Mutuelles

Le tissu associatif se contracte mais l'emploi ESS tient grâce aux coopératives, mutuelles et fondations.

Associations

(4T2024 - 4T2025)

-0,56%

Taux emplois 2024→2025

(4T2024 - 4T2025)

-2,61%

Taux établissements 2024→2025

Avec une perte d'établissements et une érosion de l'emploi en 2025, les associations des Hautes-Alpes donnent des signes convergents de fragilisation pouvant avoir un impact sur l'accessibilité des services aux habitants de zones isolées.

Coopératives

+9,12%

Taux emplois 2024→2025

-4,26%

Taux établissements 2024→2025

Les coopératives entrent dans une phase de concentration marquée : moins de structures mais des effectifs en forte hausse, traduisant une dynamique de fusion ou de montée en puissance de quelques acteurs.

Mutuelles**+3,61%**

Taux emplois 2024→2025

-5,00 %

Taux établissements 2024→2025

La rationalisation structurelle des mutuelles se poursuit, mais un rebond de l'emploi en 2025 suggère une réorganisation interne plutôt qu'une sortie nette d'activité.

Fondation**+6,86 %**

Taux emplois 2024→2025

0,00 %

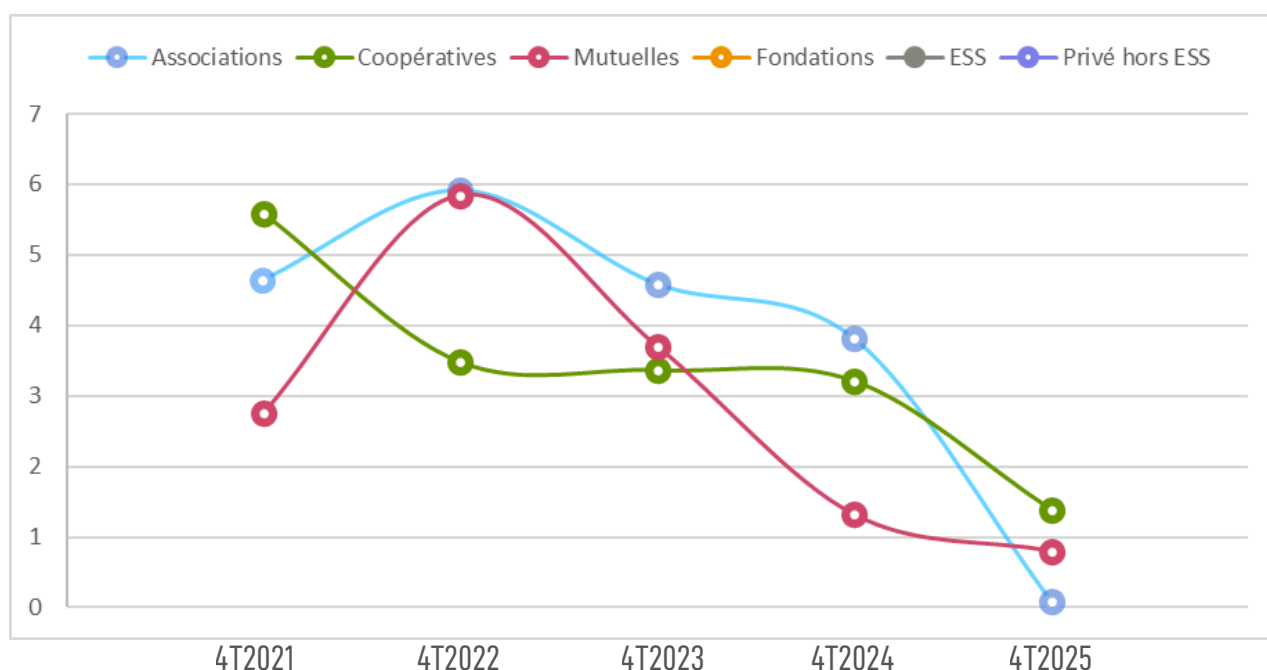
Taux établissements 2024→2025

Les fondations sont stables en nombre, et créent de l'emploi soutenu, mais la fragilisation d'un seul grand acteur suffirait à inverser la tendance.

Derrière une tendance au repli du tissu d'établissements employeurs, coopératives, mutuelles et fondations s'affirment en 2025 comme les moteurs de l'emploi ESS dans les Hautes-Alpes, compensant l'érosion associative.

L'ESS en tête sur les salaires, mais une préocupante mise en pause en 2025

Évolutions des salaires moyens par tête — (SMPT) :



L'ESS se distingue par une dynamique salariale constamment supérieure à l'inflation de 2021 à 2024. Dès 2021, les salaires progressent de +4,64 %, soit presque deux points au-dessus de l'IPC (+2,75 %), amorçant une tendance favorable au pouvoir d'achat des salariés. En 2022, la hausse atteint son pic à +5,91 %, juste au-dessus d'une inflation elle-même à son plus haut (+5,85 %) : l'ESS préserve

le pouvoir d'achat dans un contexte économique particulièrement tendu. En 2023 et 2024, l'ESS maintient l'avantage face à l'inflation (+4,58 % contre +3,71 %, puis +3,81 % contre +1,32 %), l'écart se creusant même nettement en 2024. C'est en 2025 que la dynamique se retourne : avec seulement +0,09 %, la progression salariale dans l'ESS passe pour la première fois sous l'IPC (+0,80 %), signalant une rupture de trajectoire qui mérite attention.

Le secteur privé hors ESS affiche une trajectoire plus régulière, mais reste globalement en retrait par rapport à l'ESS sur la majeure partie de la période. Après un démarrage en force en 2021 (+5,59 %, porté par le rebond post-Covid), les hausses salariales s'installent sur un plateau modéré entre 2022 et 2024 (autour de +3,3 à +3,5 %), légèrement en dessous de l'inflation en 2022 et 2023, avant de repasser nettement au-dessus en 2024. En 2025, avec +1,39 %, le secteur privé hors ESS dépasse à la fois l'IPC (+0,80 %) et l'ESS (+0,09 %), retrouvant ainsi une position favorable en fin de période.

2025 : un ralentissement soudain dans l'ESS. Le quasi-arrêt des hausses salariales (+0,09 %) dans l'ESS contraste fortement avec la trajectoire antérieure. Cela peut s'expliquer par une forte dépendance aux financements publics dans un contexte de contrainte budgétaire, ou par une pause dans les cycles de négociation conventionnelle. Les employeurs de l'ESS, moins à même d'ajuster leur modèle économique à court terme, peuvent se trouver dans l'incapacité d'absorber de nouvelles hausses.

Dynamique d'emploi

Dynamiques d'emploi dans les principaux secteurs

Soldes net et évolution de l'emploi dans les associations en glissement annuel entre le 4ème trimestre 2024 et le 4ème trimestre 2025 (secteurs définis à partir de la NAF de l'insee, secteurs non présents pour cause de secret statistique)

Hébergement médico-social +33 emplois

2,23%

La croissance des structures d'hébergement pour personnes âgées et handicapées répond à une demande sociale croissante liée au vieillissement de la population alpine, portant les associations du secteur à recruter davantage de professionnels d'accompagnement.

Sport +8 emplois

2,64%

Contre la tendance nationale, les associations sportives tirent parti de l'attractivité touristique du département (sports de montagne, ski, randonnée) pour maintenir et développer leurs effectifs d'éducateurs et d'animateurs sportifs.

Enseignement -3 emplois

-1,3%

La légère érosion des effectifs dans l'enseignement associatif s'inscrit dans un recul national du secteur, accentué dans les Hautes-Alpes par la fin des dispositifs d'emplois aidés (Emplois francs arrêtés fin 2024) et la concurrence croissante du privé lucratif.

Santé
-3 emplois**-0,7%**

Malgré une tendance nationale positive dans la santé associative, les Hautes-Alpes enregistrent une légère contraction qui reflète les difficultés persistantes de recrutement de professionnels de santé dans un territoire rural et montagnard à faible densité médicale.

Loisirs
-3 emplois**-15,0%**

La très forte variation relative s'explique par le faible volume d'emplois du secteur dans le département, qui amplifie mécaniquement l'impact de toute variation, dans un contexte national également défavorable aux activités récréatives et de loisirs.

Culture
-5 emplois**-4,3%**

Le repli marqué de l'emploi culturel associatif dans les Hautes-Alpes contraste avec une tendance nationale de hausse des arts et spectacles, due localement par la fragilité des financements publics et la moindre densité de population soutenant l'offre culturelle associative.

Divers (non-classés)
-59 emplois**-2,5%**

Ce secteur, qui constitue le plus grand réservoir d'emplois associatifs du département (action sociale sans hébergement, médiation, aide à domicile), concentre l'essentiel des suppressions de postes, sous l'effet combiné de la baisse des subventions publiques et de la fin des contrats aidés en 2025.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf (partenariat avec ESS France) qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

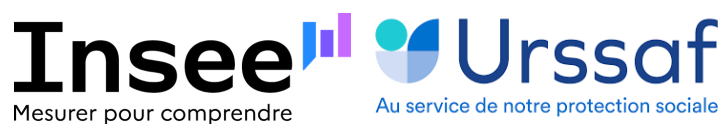
Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (environ 8 %) des effectifs salariés de l'ESS relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (MSA), ils sont exclus de cette analyse.

Note de conjoncture réalisée par :



Avec les données de :



Et le soutien de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

